

# Situation financière

# 2

## Résultats financiers au 31 décembre 2020

### Statut juridique

MMV (Medicines for Malaria Venture) est une fondation suisse à but non lucratif fondée le 15 novembre 1999 et enregistrée à Genève. Les états financiers consolidés de MMV comprennent également les comptes de l'entité américaine MMV North America Inc., enregistrée aux États-Unis en tant qu'organisation au sens de l'article 501(c)(3) du code fédéral américain des impôts IRC (Veuillez vous référer à la note 2 des états financiers ci-après).

### Modèle d'activité

MMV reçoit des fonds et un soutien de la part d'agences gouvernementales, de fondations privées, d'organisations internationales, de sociétés, de fondations d'entreprise et de particuliers. Ces fonds sont utilisés pour financer le portefeuille de projets de recherche & développement (R&D) de MMV (historiquement 70-80% des dépenses totales), ainsi que des interventions spécifiques et ciblées en matière d'accès et de gestion des produits (AGP) visant à faciliter l'accès aux médicaments antipaludiques pour les populations vulnérables des pays où la maladie est endémique et à soutenir leur utilisation appropriée (historiquement 5-15%

des dépenses totales). Depuis sa création en 1999, MMV a mis au point onze nouveaux médicaments antipaludiques et a aussi repris les activités liées à l'accès pour deux autres. Ensemble, ces médicaments ont sauvé environ 2,73 millions de vies. Avec ses partenaires, MMV a également mis en place le plus grand pipeline de R&D sur de nouveaux médicaments antipaludiques innovants au monde, conçus pour répondre à des besoins médicaux non satisfaits et soutenir les efforts d'élimination et d'éradication du paludisme. Les partenaires de MMV du secteur privé soutiennent des projets communs par le biais de co-financements et en apportant leur expertise et leurs infrastructures. Nous estimons que pour chaque franc suisse (CHF) investi, MMV parvient à générer environ 1 CHF de fonds de contrepartie pour les coûts externes, et 1,5 CHF de contributions en nature par le biais de ses partenaires, portant ainsi l'impact total de l'investissement à 3,5 CHF.

### Statut fiscal

La philosophie de MMV en termes de gestion financière est celle d'un contrôle prudent et conservateur, avec un rendement approprié des placements provisoires de trésorerie. L'élaboration

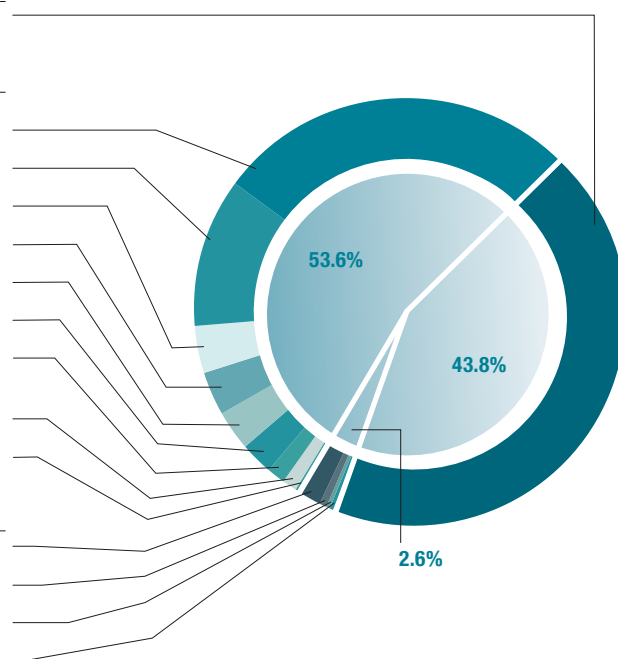
de divers scénarios prévisionnels de financement et de revenus à long terme permet à MMV de gérer plus efficacement son portefeuille croissant de R&D. Elle fournit également une analyse de base pour adapter aux projections à long terme les activités de collecte de fonds destinés au financement du portefeuille. Compte tenu de l'instabilité actuelle de l'environnement financier et des conditions du marché, il est évident que le portefeuille, les flux de trésorerie et les nouvelles possibilités de collecte de fonds doivent être gérés de manière dynamique et transparente. En tant qu'organisation de soins de santé éthique, MMV maintient des fonds suffisants pour mener à bien les études cliniques en cours, la publication de données cliniques et de rapports, ainsi que les procédures réglementaires connexes, notamment celles définies par le Conseil international pour l'harmonisation des exigences techniques pour les produits pharmaceutiques à usage humain (ICH).

### Relations bancaires

La trésorerie et les équivalents de trésorerie représentent la plus grande partie du total des actifs de MMV. Nos relations d'affaires avec quatre des principales banques suisses nous permettent de gérer efficacement notre trésorerie

### Graphique 1: Produits provenant de dons (2020) Total : CHF 76,7 millions

Fondations privées	en CHF	
Bill & Melinda Gates Foundation (BMGF)	33.6 m	43.8%
Gouvernements	en CHF	
Ministère britannique des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (FCDO, anciennement DFID)	20.9 m	27.2%
Partenariat Europe-Pays en développement pour les essais cliniques (EDCTP)	8.6 m	11.2%
Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas (DGIS)	2.9 m	3.8%
Ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche (BMBF)	2.5 m	3.2%
Ministère australien des affaires étrangères et du commerce (DFAT)	2.4 m	3.1%
Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC)	2.1 m	2.6%
Programme de développement du gouvernement irlandais (Irish Aid)	1.0 m	1.3%
USAID (United States Agency for International Development) et NIH (National Institute for Health)	0.8 m	1%
Direction de la Coopération Internationale, Principauté de Monaco (DCI)	0.1 m	0.1%
Autres (autres donateurs, partenariats, dons individuels)	en CHF	
Fonds pour les technologies innovantes en santé mondiale (GHIT)	1.2 m	1.5%
Bristol Myers Squibb Foundation	0.4 m	0.6%
PATH	0.2 m	0.3%
Newcrest Mining Limited	0.2 m	0.2%
	<b>76.7 m</b>	<b>100%</b>



à l'échelle mondiale et de diversifier les risques. Ces banques fournissent à MMV des services liés au maintien de comptes courants, ainsi que des outils de gestion d'investissement et de trésorerie dans plusieurs devises. Le Fonds de la Fondation susmentionné est géré par un gestionnaire de placements, qui fait partie d'un grand groupe de banques d'investissements américain, selon les termes d'un mandat de gestion de portefeuille discrétionnaire et sous la supervision du conseil d'administration de MMV.

### Exposition au risque de change

MMV opère dans un environnement multidevise. La majeure partie des dons sont reçus en dollars américains (USD) et en livres sterling (GBP), et une plus faible portion dans d'autres devises telles que francs suisses (CHF), euros (EUR), dollars australiens (AUD) et yens japonais (JPY). La plupart des paiements liés aux projets de R&D et d'AGP se font en dollars américains, la principale devise utilisée dans les contrats signés avec les différents partenaires des projets, offrant ainsi une couverture naturelle au risque de change. D'autre part, en tant qu'organisation basée en Suisse, de nombreuses dépenses opérationnelles sont effectuées en francs suisses. La direction s'efforce de maintenir tout au long de l'année une couverture naturelle du risque de change en faisant en sorte que la répartition des liquidités par devise reflète la répartition des dépenses estimées par devise. Fin 2020, MMV a conclu un contrat à terme avec l'une de ses banques relationnelles pour fixer la conversion mensuelle de l'USD en CHF à un taux de change prédéfini tout au long de 2021. La devise de référence pour la comptabilité du MMV est l'USD.

### Normes comptables

Les états financiers consolidés (y compris MMV North America Inc.) sont préparés conformément aux normes Swiss GAAP RPC, ainsi qu'aux exigences du Code suisse des obligations. Les procédures opérationnelles de l'organisation sont constamment mises à jour en fonction de l'évolution des exigences. MMV publie également des états financiers autonomes, préparés en conformité avec le Code suisse des obligations

## Graphique 2: Dépenses de MMV en 2020

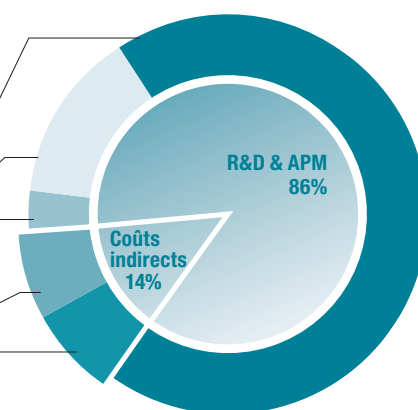
Total : CHF 78,6 millions

### R&D & APM

Recherche & développement	69%
Accès & gestion de produits	14%
Autres dépenses relatives au portefeuille	3%

### Coûts indirects

Administration & finance	7%
Affaires générales	7%



(articles 957 à 963b, en vigueur depuis le 1er janvier 2013).

### Le capital de la Fondation

Au 31 décembre 2003, le capital de la Fondation stipulé de 4 millions USD était entièrement souscrit (la loi suisse exige que le capital des fondations soit constitué sans délai, afin d'assurer un certain degré de sécurité financière). Le capital de la Fondation est resté inchangé depuis.

### Revenus

Le revenu total en 2020 s'est élevé à 77,9 millions CHF (2019 : 90,2 millions CHF), grâce à l'engagement continu de nos donateurs.

En 2020, la fondation BMGF (Bill & Melinda Gates Foundation) a versé un total de 28,7 millions CHF dans le cadre de la subvention non affectée de 159 millions CHF sur 5 ans pour la période comprise entre le 1er juillet 2019 et le 30 juin 2024 - le don unique le plus important promis à MMV depuis sa création en 1999. Par ailleurs, la fondation BMGF a accordé une subvention unique de 4,9 millions CHF affectée aux activités liées à la COVID-19. En 2020, les contributions de la fondation BMGF à MMV représentaient 44% du revenu total de MMV. Le Ministère britannique des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (FCDO, anciennement DFID) a contribué au total 16,9 millions CHF dans le cadre de la subvention non affectée 2017-2021, en plus d'une subvention

affectée de 4 millions CHF pour les activités liées à la COVID-19. En 2020, les contributions du FCDO représentaient 27 % du revenu total de MMV.

En 2020, MMV a obtenu deux nouvelles subventions : une nouvelle subvention de 8,8 millions CHF de la part du Fonds mondial pour l'éradication des maladies de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA GDEF) liée à la période de 4 ans 2021-24 ; et (par le biais de MMV North America Inc.) une subvention de 0,4 million CHF fournie par Bristol Myers Squibb Foundation.

En 2020, MMV a bénéficié d'un soutien financier du Partenariat Europe-Pays en développement pour les essais cliniques (EDCTP), du Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas (DGIS), du Ministère australien des affaires étrangères et du commerce (DFAT), du Ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche (BMBF), de l'Agence suisse pour le développement et la coopération (DEZA/SDC), du Fonds pour les technologies innovantes en santé mondiale (GHIT), du Programme de développement du gouvernement irlandais (Irish Aid), de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), PATH, de Newcrest Mining Limited, et de la Direction de la coopération internationale (DCI) de la Principauté de Monaco.

## Nouvelles subventions accordées en 2020

Donateur	Montant dans la devise d'origine	Titre de la subvention	Type de subvention	Date de début	Date de fin
BMGF (Bill & Melinda Gates Foundation)	5.529.649 USD	Vivax supply security	Affectée	Avril 2020	Juillet 2022
Bristol Myers Squibb Foundation	500.000 USD	Soutien de la recherche	Affectée	Octobre 2020	Octobre 2021
Partenariat Europe-Pays en développement pour les essais cliniques (EDCTP)	62.500 EUR	Optimiser l'impact de la CPS: améliorer la distribution et renforcer les capacités d'évaluation (OPT-SMC)	Affectée	Mai 2020	Avril 2024
Fonds pour les technologies innovantes en santé mondiale (GHIT)	21.093.600 JPY	S2020-112	Affectée	Avril 2020	Mars 2022
Fonds pour les technologies innovantes en santé mondiale (GHIT)	12.601.320 JPY	S2020-113	Affectée	Sept. 2020	Sept. 2020
Fonds pour les technologies innovantes en santé mondiale (GHIT)	15.982.800 JPY	H2020-101	Affectée	Octobre 2020	Sept. 2021
Fonds pour les technologies innovantes en santé mondiale (GHIT)	45.650.000 JPY	G2019-219	Affectée	Avril 2020	Mars 2022
Fonds mondial pour l'éradication des maladies de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA GDEF)	10.000.000 USD	SMC IMPACT	Affectée	Décembre 2020	Décembre 2024
Ministère britannique des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (FCDO, anciennement DFID)	5.662.624 GBP	Soutien de MMV au projet CTA (COVID-19 Therapeutic Accelerator)	Affectée	Juin 2020	Mars 2022

Lorsque que l'on compare les chiffres de 2020 et 2019, il convient de noter que les revenus de 2019 comprenaient le versement d'une indemnité affectée unique de 17 millions d'euros (équivalent à 18,7 millions CHF) par notre partenaire pharmaceutique Sanofi pour permettre à MMV de reprendre et mener à bien le programme de Phase II sur l'association thérapeutique artéménone/ferroquine (sous la responsabilité opérationnelle et la direction de MMV) à partir du 1er janvier 2019.

MMV est très reconnaissant pour ces engagements ainsi que pour les engagements précédents de tous ses donateurs et tous ses partenaires.

### Dépenses

Les dépenses totales en 2020 se sont élevées à 78,6 millions CHF (2019 : 93,4 millions CHF). Les dépenses de recherche et développement (R&D) ont atteint 54,2 millions CHF (2019 : 66 millions CHF). Les dépenses liées à l'accès et à la gestion des produits (AGP) se sont élevées à 10,8 millions CHF (2019 : 15,3 millions CHF). En 2020, les dépenses liées aux affaires générales, à l'administration et aux finances, ainsi qu'au conseil d'administration ont atteint 11 millions CHF (2019: 12,2 millions CHF), soit 15 % des dépenses totales.

### Capital et réserves

Au 31 décembre 2020, le total des capitaux propres de MMV s'élevait à 54,8 millions CHF (31 décembre 2019 : 61 millions CHF), dont 4,0 millions USD de capital versé équivalent à 3,6 millions CHF (2019 : 3,9 millions CHF).

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde de trésorerie total de MMV au 31 décembre 2020 s'élevait à 36,9 millions CHF (2019 : 55,2 millions CHF).

### Fonds de la Fondation

Le Fonds de la Fondation est une structure de quasi-dotation contrôlée directement pour investir les revenus issus de la quote-part contractuelle de MMV du Priority Review Voucher (PRV) reçu par notre partenaire pharmaceutique GlaxoSmithKline (GSK) après l'approbation de Krintafel (tafénoquine) par la US Food and Drug Administration (FDA) en juillet 2018, ainsi que d'éventuels revenus extraordinaires similaires dans le futur. L'objectif stratégique à long terme du Fonds de la Fondation est d'améliorer la viabilité institutionnelle de MMV et/ou d'envisager d'éventuelles opportunités futures, conformes à sa mission humanitaire mais pouvant être limitées par le modèle actuel de la Fondation.

### Engagements financiers

MMV maintient des fonds suffisants pour soutenir la gestion appropriée des études cliniques en cours

jusqu'à leur fin, conformément aux exigences du Conseil international pour l'harmonisation des exigences techniques pour les produits pharmaceutiques à usage humain (ICH).

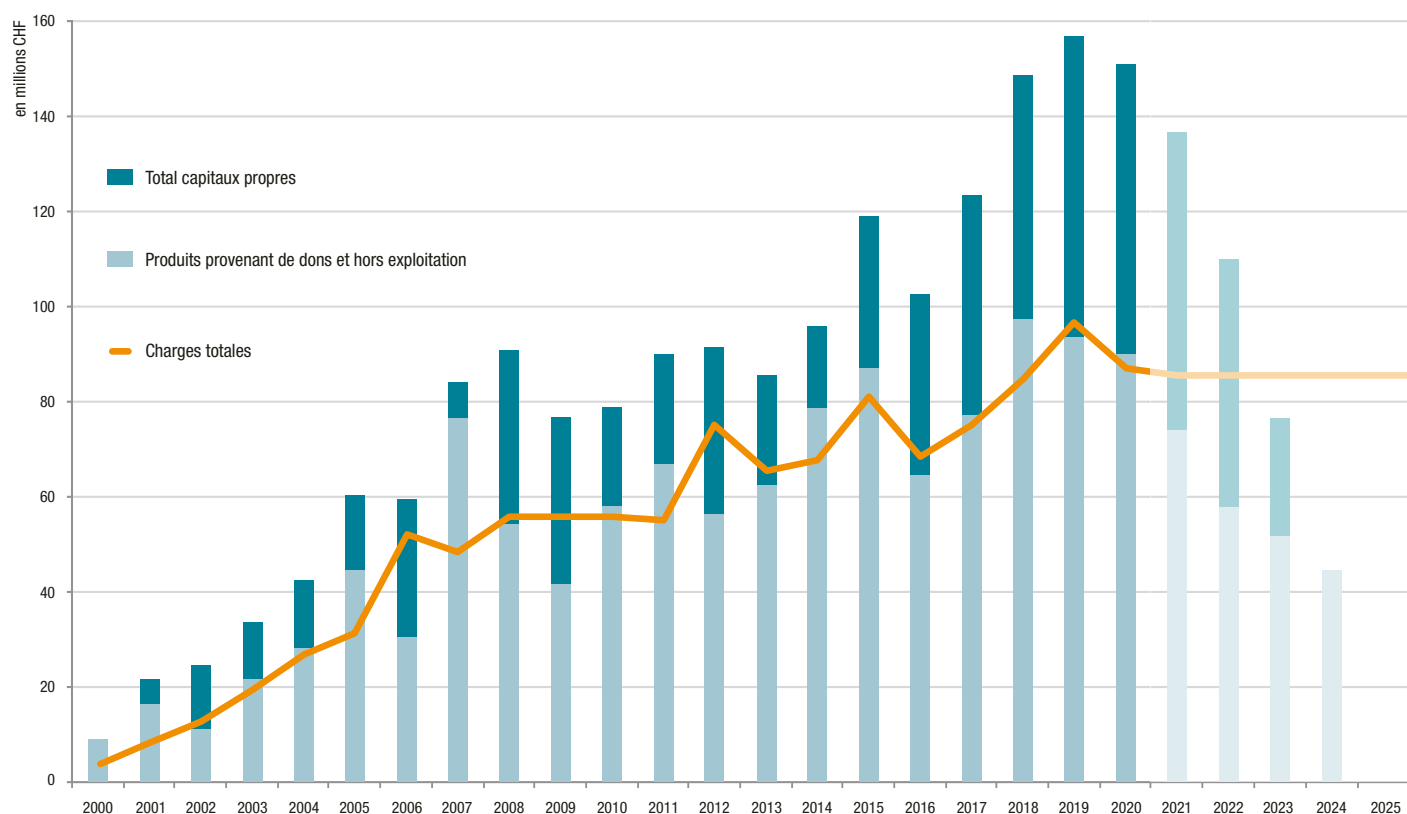
### Projections financières

La direction estime que le portefeuille actuel de MMV nécessitera un investissement d'environ 85 millions USD par an sur la période de 5 ans 2021-2025. Avec environ 276 millions de dollars disponibles au début de 2021 (41,9 millions de dollars de liquidités au 1er janvier 2021, 218,2 millions de dollars de promesses de dons sur la période 2021-2025 et une créance résiduelle de 16,2 millions de dollars du partenaire pharmaceutique GSK payable à 50% en juillet 2022 et 50% en juillet 2023), l'organisation dispose de fonds suffisants pour 2021 mais enregistre actuellement un déficit de financement d'environ 150 millions USD pour la période de 5 ans 2021-2025. Bien que les activités de collecte de fonds en 2020 aient été couronnées de succès et que d'importants fonds supplémentaires aient été obtenus, des efforts importants de collecte de fonds seront nécessaires en 2021 et au-delà, afin que MMV puisse répondre aux exigences financières attendues pour son portefeuille croissant.

### Tableaux financiers

Les tableaux financiers et les notes ci-dessous sont les états financiers établis selon le Code suisse des obligations.

Graphique 3 : Revenus et dépenses de MMV à ce jour et scénario 2021–2025





**KPMG SA**  
**Audit Suisse romande**  
Esplanade de Pont-Rouge 6  
CH-1212 Grand-Lancy

Case postale 1571  
CH-1211 Genève 26

T +41 58 249 25 15  
E infogeneva@kpmg.com  
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de

**MMV MEDICINES FOR MALARIA VENTURE, Meyrin**

---

## **Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de MMV MEDICINES FOR MALARIA VENTURE comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

### *Responsabilité du Conseil de fondation*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et au règlement, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre; une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 (pages 13 à 17 incluse) sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.


Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

KPMG SA



Hélène Béguin  
*Expert-réviser agréée*  
*Réviser responsable*



Jordan Chassard

Genève, le 29 Avril 2021

*Annexes :*

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe
- Mouvement du bénéfice au bilan

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE

<b>ACTIF</b>		<b>Notes</b>	<b>31 déc 2020</b> <b>CHF</b>	<b>31 déc 2019</b> <b>CHF</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Trésorerie	4	36'865'555	55'195'011	
Dons à recevoir		570'063	412'388	
Créances d'impôts		6'576	255'453	
Débiteurs		771'650	763'207	
Actifs de régularisation		9'886'739	1'589'270	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>48'100'583</b>	<b>58'215'329</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Débiteurs long terme	10	14'325'544	15'064'002	
Investissement financier immobilisé - Fonds de la Fondation	11	13'703'181	13'964'515	
Garanties	5	227'688	226'515	
Immobilisations corporelles	2	183'634	248'418	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>28'440'047</b>	<b>29'503'450</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>76'540'630</b>	<b>87'718'779</b>	

<b>PASSIF</b>		<b>Notes</b>	<b>31 déc 2020</b> <b>CHF</b>	<b>31 déc 2019</b> <b>CHF</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>				
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		12'116'256	14'615'364	
Autres dettes à court terme		2'028'831	1'454'088	
Passifs de régularisation		2'711'288	2'439'458	
Revenus différés	6	2'471'202	9'476'548	
Provisions à court terme		1'215'726	1'031'403	
Produits dérivés sur opération de change		52'028	-	
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		<b>20'595'331</b>	<b>29'016'861</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital	3	3'530'288	3'870'612	
Bénéfice reporté		51'264'084	57'201'521	
Perte / Bénéfice de l'exercice		1'150'927	-2'370'215	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>55'945'299</b>	<b>58'701'918</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>76'540'630</b>	<b>87'718'779</b>	

## COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE

	Notes	31 déc 2020 CHF 2020	31 déc 2019 CHF 2019
Produits provenant de dons	9	76'741'803	68'984'690
Revenus de partenariats	10	1'202'360	21'205'040
<b>Revenus d'exploitation</b>		<b>77'944'163</b>	<b>90'189'730</b>
Charges de recherche et développement		-42'161'334	-53'735'212
Charges d'accès et gestion des produits		-7'342'639	-10'917'231
Charges de personnel		-24'753'567	-23'468'586
Autres charges d'exploitation		-4'316'902	-5'222'014
Charge d'amortissement		-74'403	-93'296
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-78'648'845</b>	<b>-93'436'339</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>704'682</b>	<b>-3'246'609</b>
Produits financiers		1'179'041	768'155
Charges financières		-157'929	-45'193
Différences de change		744'652	74'245
<b>Résultat d'exploitation après résultat financier</b>		<b>1'061'082</b>	<b>-2'449'402</b>
Produits hors exploitation		145'274	115'358
Charges hors exploitation	12	-55'430	-36'171
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>1'150'927</b>	<b>-2'370'215</b>

## MOUVEMENT DU BÉNÉFICE AU BILAN

	2020 CHF	2019 CHF
<b>BÉNÉFICE AU BILAN AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>51'264'084</b>	<b>57'201'521</b>
Affectation du bénéfice conformément à la décision de l'assemblée générale		
Bénéfice reporté	51'264'084	57'201'521
<b>PERTE / BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>1'150'927</b>	<b>-2'370'215</b>
<b>BÉNÉFICE AU BILAN À LA DISPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b>	<b>52'415'012</b>	<b>54'831'306</b>

## PROPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION CONCERNANT L'EMPLOI DU BÉNÉFICE

	2020 CHF Proposition du Conseil de Fondation	2019 CHF Décision de l'Assemblée générale
Bénéfice au bilan à disposition de l'assemblée générale	24'386'269	25'802'770
Réserve - Fonds de la Fondation	28'028'743	29'028'536
<b>REPORT À NOUVEAU</b>	<b>52'415'012</b>	<b>54'831'306</b>

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

## 1. ORGANISATION

Medicines for Malaria Venture ("MMV") est une fondation de droit suisse, établie comme un organisme à but non lucratif avec une entité juridique, fondée le 15 novembre 1999. MMV est gérée par un conseil de fondation, un directeur général et 8 membres de la direction. Son siège est à Genève.

MMV a pour but de réunir des partenaires publics et privés pour le financement, la gestion et le soutien logistique pour la découverte et le développement de nouveaux médicaments pour le traitement et la prévention du paludisme. Les produits doivent être abordables et appropriés pour l'utilisation par les populations des pays endémiques.

Comme toutes les fondations en Suisse, MMV est placée sous l'autorité fédérale de la surveillance des fondations.

## 2. PRINCIPES D'ÉVALUATION APPLIQUÉS DANS LES COMPTES ANNUELS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b, en vigueur depuis le 1er janvier 2013). Les principaux postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés comme suit.

### Comptabilisation des produits

Une subvention est reconnue à titre de revenu dans le compte de résultat lorsqu'elle devient à recevoir. Toute autre subvention qui est soumise à des conditions de performance, calendaire ou autre est reconnue comme revenu seulement lorsque MMV a rempli les conditions stipulées.

### Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

MMV tient sa comptabilité en USD qui est la monnaie la plus importante au regard de ses activités. Les états financiers sont quant à eux présentés en CHF au regard de l'article 958d.3 du Code des Obligations.

Les taux de change suivants ont été utilisés afin de convertir les états financiers en CHF :

	2020	2019
USD/CHF	0.88257	0.96765

### Contributions en nature

Il arrive que MMV reçoive des dons en nature, principalement sous la forme de mise à disposition gratuite de biens ou de services ou de tarifs préférentiels. Ces contributions en nature ne sont pas inscrites au compte de résultat considérant que ce type de contributions est particulièrement difficile à valoriser.

### Charges de recherche et développement

Les charges et les subventions allouées pour les activités de recherche et de développement entreprises dans la perspective d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences scientifiques ou techniques sont enregistrées sur la base de contrats avec les partenaires. Dans le cas où une partie d'une subvention est impayée à la fin de l'exercice, celle-ci est incluse sous des éléments de passif à court terme. Les charges déjà payées concernant le prochain exercice comptable sont enregistrées comme actifs de régularisation.

Les règles régissant le secteur et les incertitudes inhérentes à l'élaboration de nouveaux produits pharmaceutiques ne permettent pas à MMV de capitaliser certaines de ces charges.

### Exonération d'impôts

MMV a reçu en 2000 une exonération de l'impôt sur le revenu du canton de Genève et des autorités fédérales suisses pour une période indéterminée.

Un nouvel accord a été signé le 8 décembre 2010 avec le Conseil Fédéral suisse en vertu de nouvelles dispositions de la loi sur l'Etat hôte qui octroie certains privilèges et immunités à MMV - en vigueur à compter du 1er janvier 2011.

Les principaux avantages pour MMV en tant que fondation de droit suisse avec un statut « d'autres organisations internationales » sont les suivantes :

→ Exonération de tous les impôts directs et indirects au niveau fédéral, des impôts cantonaux et communaux (une exonération

acquise originellement par décret par le Canton de Genève puis officialisée par un accord avec les autorités suisses fédérales Exonération de la TVA sur toutes les marchandises et les services acquis pour l'usage exclusif de la Fondation en Suisse et à l'étranger.

→ Un accès illimité aux permis de travail pour les non Suisses, les non-ressortissants de l'UE.

MMV traitera directement avec la Mission Suisse à Genève pour toutes ces questions.

### Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires.

Afin de calculer le montant des amortissements, les durées d'utilisation et méthodes d'amortissement suivantes sont appliquées :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation	Méthode
Installations et équipements	5 années	20% linéaire
Agencements	3 années	33% linéaire
Matériels informatiques	3 années	33% linéaire

## 3. CAPITAL

Le capital de fondation est entièrement libéré à hauteur de USD 4,000,000 comme stipulé dans les statuts de MMV. Dans des circonstances normales, ce capital de fondation peut être utilisé

au cours de l'année en cas de déficits de trésorerie, mais devrait être reconstitué avant la fin de l'année. Le capital de fondation ainsi que l'ensemble des fonds libres permettent de maintenir la viabilité de

l'organisation, pendant 6 mois, jusqu'à d'autres sources de financement soient trouvées.

## 4. TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie et à court

terme les dépôts sur le marché monétaire dont l'échéance est de trois mois ou moins.

## 5. GARANTIES

Les garanties concernent la location des bureaux et sont recouvrables lors de la libération des locaux.



## 6. REVENUS DIFFÉRÉS

En décembre 2020, MMV a reçu un paiement anticipé de son donateur KOICA pour un montant de CHF 2,471,202 au titre du financement lié au projet "SMC Impact", ce projet ne démarrant qu'à partir du 1er janvier 2021, ce paiement a été reconnu intégralement comme revenus différés

et sera reconnu en tant que donation au cours de l'exercice 2021.

En décembre 2019, MMV avait reçu un paiement anticipé de son donateur EDCTP pour un montant équivalent à CHF 8,559,553 au titre du

financement lié au projet "PAMAFRICA", ce projet et son financement n'ayant démarré contractuellement qu'à partir du 1er janvier 2020, ce paiement avait été reconnu intégralement comme revenus différés et a été reconnu en tant que donation au cours de l'exercice 2020.

## 7. EMPLOIS À TEMPS PLEIN

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 250 collaborateurs.

## 8. DETTES ENVERS DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Au 31 décembre 2020, MMV a une dette de CHF 604 (2019 : CHF 1,934) envers l'institution de prévoyance professionnelle.

## 9. PRODUITS PROVENANT DES DONS

	2020 CHF	2019 CHF
Fondations privées et donateurs individuels	35'500'319	35'960'247
Agences des Nations Unies	-	1'063'756
Organismes gouvernementaux	41'082'006	31'792'640
Entreprises et Fondations d'Entreprises	159'477	168'047
<b>Total produits de donations</b>	<b>76'741'803</b>	<b>68'984'690</b>

## 10. REVENUS DE PARTENARIATS

Suite à la participation de MMV à l'approbation de Krintafel (tafenoquine) par l'autorité réglementaire américaine (US Food and Drug Administration, ou FDA) en juillet 2018, MMV recevra de GSK une contribution financière en contrepartie du «Priority Review Voucher» (PRV) obtenu et utilisé par GSK, pour un montant équivalent à CHF 26,869,967 (représentant le coût de développement de tafenoquine de MMV de 2008 au 31 décembre 2020 inclus). GSK a payé MMV en 2019 pour un montant de CHF 13,735,720, au 31 décembre 2020,

il reste l'équivalent de CHF 14,325,544; cette somme étant payable en deux tranches de 50% respectivement dues en 2022 et 2023.

Outre les revenus susmentionnés, MMV a perçu en 2020 les revenus suivants issus de ses partenariats pharmaceutiques:

→ de Janssen pour le développement conjoint de P218 et IM Atovaquone pour un montant équivalent à CHF 124,416 (2019 : CHF 998,285);

→ et de Shin Poong pour un montant équivalent à CHF 258,565 (2019 : CHF 174,297).

Durant l'exercice 2019, MMV avait également reçu CHF 18,725,177 de la part de Sanofi au titre d'une indemnité pour permettre à MMV de poursuivre des activités d'études de Phase II au cours de l'exercice 2019.

MMV prévoit d'utiliser ces revenus de partenariat afin de poursuivre sa mission caritative.

## 11. INVESTISSEMENT FINANCIER IMMOBILISÉ - FONDS DE LA FONDATION

En 2019, le conseil d'administration de MMV a approuvé la création d'un « Fond de la Fondation » (assimilé à des réserves libres) pour investir les revenus du partenariat GSK Krintafel (tafenoquine) décrits dans la note 10 ci-dessus, ainsi que tout éventuel revenu extraordinaire futur similaire.

L'objectif stratégique à long terme du « Fonds de la Fondation » est d'améliorer les conditions de viabilité de MMV et / ou de rechercher d'éventuelles opportunités futures, conformes à sa mission humanitaire, mais qui peuvent être limitées par le modèle de fonctionnement actuel de la Fondation.

En 2019, le Conseil de Fondation a également approuvé la politique d'investissement y relative, nommé un gestionnaire d'investissement (à la suite d'un processus d'appel d'offres) et approuvé le transfert au gestionnaire d'investissement du premier paiement de GSK. Compte tenu que la stratégie d'investissement est destinée à conserver ces actifs à long terme, ils ont été comptabilisés comme investissement financier immobilisé et sont évalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice. Conformément à la politique d'investissement, les actifs susmentionnés ont été investis dans:

→ un portefeuille d'obligations à revenu fixe géré dans le contexte d'un mandat discrétionnaire (obligations « investment grade », libellées en USD, 87,5% de l'investissement initial);

→ un « Exchange-Traded Fund » ou « ETF » bien connu (l'indice MSCI World ESG reflétant la performance des marchés boursiers mondiaux (10% de l'investissement initial); et

→ fonds de marché monétaire (2,5% de l'investissement initial).

	2020 CHF	2019 CHF
Fonds de marché monétaire	315'587	345'922
Fonds sous-jacent indice boursier	1'533'756	1'432'146
Mandat discrétionnaire	11'853'839	12'186'447
<b>Total produits de donations</b>	<b>13'703'182</b>	<b>13'964'515</b>

## 12. CHARGES HORS EXPLOITATION

	2020 CHF	2019 CHF
Remboursement de donations	55'430	36'171
<b>Total charges hors exploitation</b>	<b>55'430</b>	<b>36'171</b>

## 13. DETTES DE CRÉDIT-BAIL

	2020 CHF	2019 CHF
Jusqu'à 1 an	908'017	1'033'867
Entre 1 et 5 ans	2'411'258	3'755'321
Plus de 5 ans	-	-
<b>Total dettes de crédit-bail</b>	<b>3'319'275</b>	<b>4'789'188</b>

## 14. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Aucun événement susceptible de modifier les valeurs comptables des actifs ou passifs de la Fondation ou qui nécessiterait une annonce n'est à signaler.

## 15. HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

	2020 CHF	2019 CHF
Prestations d'audit statutaire	72'007	58'888
Rapports d'audit aux donateurs	55'112	34'868
Autres prestations de services	22'734	-

## 16. GESTION DES RISQUES

Le Conseil de Fondation a la responsabilité globale de l'organisation et du contrôle de la gestion des risques. Le Comité d'Audit monitoré la gestion des risques en conformité avec les principes de l'organisation et ses procédures et s'assure que les risques sont gérés de façon appropriée à la lumière des risques actuels

rencontrés par l'organisation. Un inventaire des risques est réalisé périodiquement, les principaux risques sont évalués par rapport à leur probabilité de survenance et à leur potentielle répercussion sur l'organisation. La direction a la responsabilité de monitorer et de superviser les risques importants.

Pour les risques liés aux principes comptables et aux états financiers, une analyse des risques a également été effectuée. Des contrôles au sein du Système de Contrôle Interne ont été définis et implémentés afin de réduire au minimum les risques liés aux principes de comptabilité et de rapports financiers.

